

La vie associative en 2002

12 millions de bénévoles

Michèle Febvre, division Conditions de vie des ménages, Insee
Lara Muller, Mission Statistique, ministère des Sports

Avec 21,6 millions d'adhérents de 15 ans ou plus, les associations totalisent 35,6 millions d'adhésions en 2002, dont 7,3 millions dans le domaine du sport et 4,9 dans celui de la culture.

Les activités les plus fréquemment proposées sont placées sous le signe de la rencontre : soirées, repas, sorties, voyages. Les membres organisateurs ainsi que les participants qui pratiquent des activités sportives ou culturelles sont les plus assidus.

Par ailleurs, en dehors ou au sein des associations, 12 millions de personnes de 15 ans ou plus ont eu une activité bénévole en 2002. Le bénévolat est un moyen de se sentir utile à la société et de s'épanouir quand il n'est pas un vecteur d'action militante. Deux tiers des bénévoles sont occasionnels. Retraités et inactifs sont moins souvent bénévoles que les personnes actives, mais quand ils le sont leur participation est plus régulière.

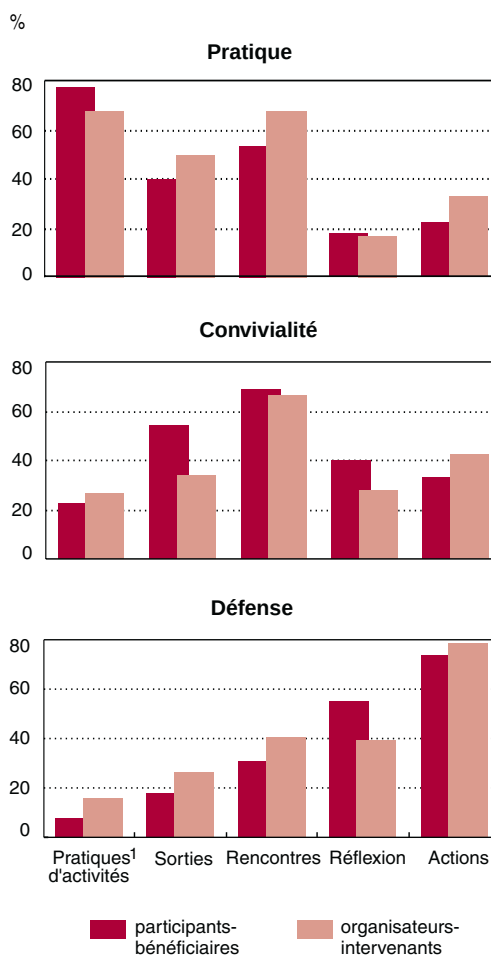
Bénévolat et dons financiers vont souvent de pair, même si les donateurs sont plus nombreux parmi les personnes au niveau de vie plus élevé.

En 2002, les associations totalisent 35,6 millions d'adhésions, correspondant, en raison des adhésions multiples, à 21,6 millions de membres de 15 ans ou plus, soit 45 % de la population (*Bibliographie*). 37 % des adhésions vont vers des associations sportives ou culturelles, 36 % vers des associations de défense de droits et d'intérêts communs et 27 % vers des associations orientées vers la convivialité.

Les formes que revêt la participation à une association sont très diverses. L'enquête « Vie associative » permet de repérer, parmi les adhérents, les dirigeants-organisateurs et les animateurs-intervenants, les bénéficiaires des

activités, et les « simples adhérents » qui ne participent que par leur cotisation (*Définitions*). Le bénévolat peut être aussi considéré comme une forme de participation mais qui peut dépasser le cadre associatif : 17 % des bénévoles agissent pour des organismes non associatifs, le plus souvent à un niveau local (action municipale, école...).

Part des membres participants-bénéficiaires et des organisateurs-intervenants selon la catégorie d'association



1. Pour le détail des types d'activités voir *Définitions*.

Champ : personnes de 15 ans ou plus faisant partie d'une association.
Lecture : dans les associations de pratique, parmi les membres participants-bénéficiaires, 77 % pratiquent une activité, 40 % participent à des sorties, 53 % à des activités de rencontres, 18 % à des activités de réflexion et 22 % à des actions.

Source : enquête « Vie associative », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

Des activités collectives avant tout

Un trait commun à la plupart des associations : les activités de rencontre. Elles sont proposées dans 67 % des associations, toutes disciplines confondues, qu'il s'agisse de manifestations réservées aux membres ou à leur famille (soirées, repas...) ou bien d'événements ouverts au public (animations, fêtes, promotions...) (*tableau 1*). Elles sont naturellement au centre des activités des associations tournées vers la recherche de la convivialité (85 %) - notamment les clubs du troisième âge (92 %), leurs membres étant nombreux à participer.

Bénéficiaires mais pas forcément adhérents

Les sorties aux spectacles, concerts ou les visites, les expositions, les excursions, les voyages et les activités de loisirs telles que les jeux de société sont également souvent proposées - avec 82 % dans les associations culturelles et 96 % dans les clubs du troisième âge, mais moins fréquemment dans les associations de défense de droits ou d'intérêts. En outre, les membres

de ces dernières ne sont pas nécessairement les bénéficiaires directs de ces activités car elles sont souvent destinées à la population cible de l'association (habitants d'un quartier, personnes en difficulté...) plutôt qu'aux adhérents eux-mêmes qui, eux, se chargent plus souvent de l'organisation (*graphique*).

Participation plus régulière des organisateurs

Dans l'ensemble, organisateurs et intervenants sont les membres les plus réguliers : plus de deux tiers participent toute l'année, et près de la moitié des plus assidus à raison d'une fois par semaine (*tableau 2*).

Néanmoins, dans les associations sportives, dans les associations culturelles et dans certaines associations de convivialité comme les clubs du troisième âge et les associations religieuses ou paroissiales, la participation aux activités est intense de la part des organisateurs comme des bénéficiaires. Parmi ceux, par exemple, qui ont une activité sportive ou culturelle toute l'année ou de manière saisonnière (70 %), 73 % la pratiquent une ou plusieurs fois par semaine. La nature même des activités proposées, orientées

vers la pratique personnelle, implique en effet une participation régulière. Leur attitude vis-à-vis de ces activités s'apparente à la consommation de services et leur statut à celui d'usager. Dans les associations tournées vers la convivialité les participants irréguliers sont plus nombreux (30 %) et leur participation est plus espacée car les activités proposées sont plus souvent ponctuelles (sortie, rencontre...). Ce n'est en revanche pas le cas dans les associations de défense de droits où les organisateurs et intervenants participent plus régulièrement aux activités et avec une fréquence plus élevée que les autres adhérents - au moins une fois par mois pour trois organisateurs sur quatre, contre un peu plus de la moitié pour les autres. On reconnaît ici l'une des caractéristiques des associations regroupant « militants » et « sympathisants » d'une cause.

12 millions de bénévoles veulent « être utile à la société »

Qu'elles soient membres d'une association ou non, 12 millions de personnes de 15 ans ou plus ont une activité bénévole en 2002, soit plus d'une personne sur quatre (*Définitions*). Le désir de se sentir

1 Activités proposées par les associations selon la catégorie d'association

Types d'activités ¹ proposées par les associations	Pratique		Convivialité			Défense				Ensemble
	Sport	Culture	Ensemble dont	3 ^e âge	religieuse	Ensemble dont	parents d'élèves	syndicats	associations humanitaires	
Activités sportives, musicales, théâtrales, d'arts plastiques...	93	87	40	45	40	19	23	14	24	51
Sorties	42	82	73	96	55	30	38	22	43	52
Rencontres		73	85	92	69	46	55	46	52	67
Réflexion		27	51	24	78	65	57	87	71	47
Actions		36	48	33	67	87	83	89	93	57

1. Pour les définitions complètes des activités, voir la partie *Définitions*.

Champ : personnes de 15 ans ou plus faisant partie d'une association.

Lecture : 93% des associations sportives proposent la pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques (*Sources*)

Source : enquête « Vie associative », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

2 Fréquence de la participation aux activités

Fréquence de participation	Pratique		Convivialité		Défense		Ensemble	
	Bénéficiaire	Organisateur	Bénéficiaire	Organisateur	Bénéficiaire	Organisateur	Bénéficiaire	Organisateur
Toute l'année	69	70	51	67	34	63	52	67
De manière saisonnière	14	17	10	14	13	16	13	16
De manière très irrégulière	13	12	30	17	35	20	25	16
Jamais	4	1	9	2	18	1	10	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Champ : personnes de 15 ans ou plus faisant partie d'une association.

Lecture : dans les associations de « pratique », 69% des participants-bénéficiaires participent toute l'année aux activités de l'association.

Source : enquête « Vie associative », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

utile à la société, de faire quelque chose pour les autres est la principale motivation invoquée par les bénévoles (81 %). Environ 45 % d'entre eux souhaitent aussi rencontrer des personnes partageant les mêmes préoccupations, les mêmes goûts, ou cherchent à s'épanouir dans cette activité. Et ce, d'autant plus qu'ils n'ont pas ou plus d'activité professionnelle. Enfin, pour 28 %, leur action est un vecteur de défense de droits ou de causes : c'est ce qui motive le bénévolat des plus âgés et des plus diplômés. Ainsi, militantisme et bénévolat ne se confondent pas nécessairement, même si ces deux formes d'engagement « gratuit » se recouvrent partiellement. Il s'agit parfois aussi d'acquérir ou d'exercer une compétence (24 %), notamment pour les étudiants. Deux bénévoles sur dix évoquent néanmoins aussi le hasard : l'occasion se présentait de rendre service, il ne s'agissait pas initialement d'une démarche active.

③ Taux de bénévolat par âge, situation, sexe, niveau de diplôme et niveau de vie

Âge	%
15-29 ans	25
30-39 ans	29
40-49 ans	29
50-59 ans	28
60-69 ans	29
70 ans ou plus	19
Situation	
Actif ayant un emploi	30
Chômeur	20
Étudiant-militaire	26
Retraité	23
Autre inactif	18
Sexe	
Homme	30
Femme	22
Diplôme	
Aucun diplôme	14
< bac	25
Bac	32
> bac	36
Niveau de vie	
1 ^{er} quartile	20
2 ^e quartile	24
3 ^e quartile	28
4 ^e quartile	32
Ensemble	26

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : 25% des 15-29 ans ont eu une activité bénévole en 2002.

Source : Enquête « Vie associative », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

Moins de bénévoles chez les inactifs et les retraités, mais plus réguliers

Les bénévoles sont un peu plus souvent des hommes (55 %) et des personnes diplômées : 40 % ont un diplôme de niveau bac ou plus, contre 30 % des 15 ans ou plus, et seuls 9 % n'ont aucun diplôme soit deux fois moins que dans l'ensemble de la population. Ce sont le plus souvent des actifs, parmi lesquels beaucoup d'enseignants, et des retraités, notamment anciens cadres ou professions intermédiaires. Les bénévoles se recrutent à tous les âges, mais toutefois moins fréquemment après 70 ans (tableau 3). L'activité bénévole n'est donc en général pas plus importante chez les personnes qui ne travaillent pas. L'éloignement de la vie sociale peut en effet desservir une telle utilisation du temps libre. En revanche, si les retraités et les inactifs ne sont pas plus souvent bénévoles que les actifs, c'est néanmoins parmi eux que l'on compte le plus de participants réguliers, 50 % contre 29 % parmi les actifs. L'aide apportée par les bénévoles est cependant souvent ponctuelle et, dans les deux tiers des cas, elle ne dépasse pas plus de deux heures par mois. Ce sont les bénévoles réguliers - un sur trois - qui y consacrent le plus de temps : 4 à 5 heures hebdomadaires en moyenne, soit une demi-journée par semaine.

Le bénévolat, pour quoi faire ?

Les principales contributions bénévoles concernent l'organisation d'événements, de spectacles, d'expositions (37 %), et proviennent surtout de bénévoles qui y travaillent seulement à certaines périodes. Un quart du bénévolat va à l'animation ou l'encadrement d'activités, ce dont s'occupent plus souvent les bénévoles réguliers (tableau 4). C'est sur ces derniers que reposent les activités et les tâches qui requièrent une participation continue - travail administratif, enseignement, conseil et renseignement au public, ces activités représentant un tiers du bénévolat. Les bénévoles réguliers se chargent aussi fréquemment de plusieurs types de tâches, prenant part à la fois à l'organisation d'événements, à l'animation et au fonctionnement de la structure.

Les compétences mises en œuvre

La participation bénévole requiert parfois des compétences spécifiques. Dans 43 % des cas, les bénévoles font appel dans leurs tâches à des compétences acquises dans leur vie professionnelle ou au cours de leurs études, notamment quand ils sont cadres, enseignants ou retraités. Pour ces derniers cet exercice semble ainsi s'inscrire dans la continuité de la vie professionnelle, tandis que

④ Principaux services rendus, selon l'intensité de l'engagement bénévole

	Bénévole occasionnel	Bénévole régulier	Ensemble
Organisation d'événements, de spectacles, d'expositions	41	27	37
Animation, encadrement dans les domaines sportifs, culturels, socioculturels, les loisirs	22	32	25
Collecte, fabrication ou vente de produits	18	9	15
Aide et soutien aux personnes âgées ou aux personnes en difficulté	6	15	9
Conseils et renseignements au public	6	13	9
Travail de bureau, administratif, de gestion ou de comptabilité	6	15	9
Enseignement sportif, culturel, socioculturel, scolaire...	4	17	8
Collecte de fonds	7	7	7
Réparation, construction et entretien de bâtiments, protection ou aménagement de l'environnement	5	6	6
Rédaction d'articles, édition d'un journal, d'un magazine	4	6	5
Travail de direction ou de gestion (conduite de réunions, représentation, recherche de financements, gestion du personnel...)	1	13	5

Champ : personnes de 15 ans ou plus faisant du bénévolat.

Lecture : 41% des bénévoles occasionnels participent à l'organisation d'événements, de spectacles, d'expositions

Source : Enquête « Vie associative », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002, Insee

pour les actifs il s'agirait de les mettre doublement à profit. Ce sont le plus souvent des compétences techniques, scientifiques ou linguistiques, ou en matière de communication, de rédaction, de négociation. C'est dans ce même domaine que les bénévoles estiment avoir le plus appris à travers leur action. La professionnalisation et l'exigence croissante en matière de compétences se traduit d'ailleurs par un souci de formation : 8 % des bénévoles ont suivi, au cours de l'année précédant l'enquête, des formations surtout dans les domaines artistiques et sportifs, ainsi que dans l'enseignement et l'éducation.

Bénévolat et dons financiers vont souvent de pair

En 2002, 64 % des personnes de 15 ans ou plus ont fait des dons matériels (jouets, vêtements, produits alimentaires, dons du sang) au cours des douze mois précédant l'enquête ; les trois quarts sont organisés par des associations le plus souvent caritatives ou humanitaires. Il s'agit surtout de dons de vêtements et de jouets - plus d'une personne sur deux en a donnés au cours des douze derniers mois - ou de produits alimentaires - un tiers des donateurs. Deux fois moins fréquents, les dons financiers sont principalement adressés à des associations de recherche médicale (lutte contre le cancer, la myopathie...) ou des associations caritatives. Parmi les 35 % de personnes qui ont apporté une contribution financière à un organisme, les bénévoles sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de la population, indiquant que les dons financiers, loin de se substituer au don de soi, renforcent au contraire cette démarche. Toutefois, les dons financiers sont d'autant plus fréquents que le niveau de vie du ménage augmente.

Sources

Le dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV) permet, depuis janvier 1996, d'étudier chaque année l'évolution de divers indicateurs sociaux. L'ensemble des indicateurs est divisé en trois groupes, dont chacun fait l'objet d'une enquête annuelle, en janvier, en mai ou en octobre, réalisée auprès d'un échantillon de 8 000 logements. En octobre 2002, la partie variable de l'enquête EPCV portait sur la vie associative ; dans chaque ménage une personne de 15 ans ou plus, tirée au sort, a été interrogée.

Les associations ont été regroupées en trois **catégories** élaborées à partir des motivations des adhérents (voir IP n°920). Les associations sportives et les associations culturelles sont regroupées dans la catégorie « **Pratique d'activités** ». La catégorie « **Défense de droits** » englobe les associations de parents d'élèves, les syndicats ou groupements professionnels, les associations de locataires, de colocataires ou de co-propriétaires, et les associations à but humanitaire. Enfin, les clubs du troisième âge, les associations religieuses ou paroissiales, les associations de quartier, les associations de retraités d'une entreprise, les associations d'anciens élèves constituent la catégorie « **Convivialité** ».

Les résultats présentés ci-dessus ont été obtenus en interrogeant chaque adhérent sur au plus deux associations dont il est membre et qui ont été tirées au sort. L'enquête ne donnant pas d'éléments sur le nombre total d'associations, nos données sont représentatives des liens « adhérent-association », c'est-à-dire de l'ensemble des **adhésions**. Par commodité on parle d'associations alors qu'il s'agit en fait de cas d'adhésions.

La description de l'organisation de l'association est issue des **déclarations** mêmes des adhérents.

De même, on a interrogé chaque individu déclarant faire du bénévolat sur au plus deux associations ou organismes dans lesquels il rend des services à titre bénévole.

Définitions

La participation aux activités de l'association se fait soit en tant que **participant ou bénéficiaire**, soit en tant que **qu'intervenant ou organisateur**. On entend par intervenant un animateur de cours, un acteur ou musicien, une personne qui rédige un article dans un magazine publié par l'association, etc. Si l'enquête est tantôt participant, tantôt organisateur, il est déclaré organisateur. Les autres membres, qui ne participent que par leur cotisation, sont dits « simples adhérents ».

Dans cette enquête, on a opté pour la définition suivante du **bénévolat** : « travailler sans être rémunéré ou rendre des services dans le cadre d'une association ou non ».

Sorties : concerts, spectacles (y compris sportifs), expositions, visites culturelles, voyages, jeux de société, activité de loisirs.

Rencontres : soirées, repas ou manifestations réservées aux membres de l'association ou à leur famille, animations, fêtes, promotions ou événements ouverts au public.

Réflexion : groupe de réflexion sur des sujets divers réservé aux membres ou ouvert au public, élaboration d'un journal ou d'un magazine.

Actions : collecte de fonds pour une cause, conseil ou renseignement au public, manifestations, pétitions, actions pour la défense de droits ou d'intérêts ; visites, prêts de matériel, services d'aides et de soutien aux personnes en difficultés ; collecte, fabrication, vente de produits ; réparation, construction, protection de l'environnement.

Bibliographie

« Un Français sur deux est membre d'une association en 2002 », M. Febvre, L. Muller, *Insee première* n° 920, septembre 2003.

« Le bénévolat », Revue Française des Affaires Sociales, n° 4 (oct-déc 2002).

Vie associative et bénévolat en 2002, *Document de travail* à paraître en février 2004, Direction des statistiques démographiques et sociales.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2004

Abonnement annuel = ☐ 70 € (France) ☐ 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____ Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Michel Charpin

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : R. Baktavatsalou,

C. Benveniste, C. Dulon,

A.-C. Morin

Maquette : PT

Code Sage IP04946

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2004



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES